

Revue politique et parlementaire (Paris)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Revue politique et parlementaire (Paris). 1894.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

LES ÉLECTIONS ITALIENNES

Pour la première fois, le suffrage presque universel vient d'être appliqué en Italie. Les élections générales qui ont eu lieu le mois dernier ont été faites conformément à la loi du 30 juin 1912, qui, réformant le système censitaire jusqu'alors en vigueur, a porté le nombre des électeurs de 3.300.000 à 8.600.000. Pour la première fois, la consultation politique a eu ainsi, au moins théoriquement, un caractère national, toutes les classes sociales, même les plus basses, ayant été appelées à y participer. Les volontés qui ont été exprimées méritent d'être retenues, parce qu'elles témoignent avec netteté de l'orientation de l'esprit public chez nos voisins d'au delà des Alpes.

I

Il y a eu, lors des scrutins des 26 octobre et 2 novembre derniers, un nombre assez considérable d'abstentions : dans certaines villes, le pourcentage des votants relativement aux inscrits a même été inférieur à celui constaté lors des précédentes élections de 1909. Ainsi à Rome, alors qu'en 1909 sur 29.916 électeurs, 15.018, soit plus de 50 pour 100, avaient voté, cette fois-ci (scrutin du 26 octobre) sur 108.297 inscrits on ne compta que 38.833 votants. Certains optimistes mirent les défections sur le compte du soleil d'automne, auquel beaucoup d'électeurs n'auraient pas su rester insensibles. Elles eurent aussi des causes plus profondes. La première a été certainement la complication même de la loi électorale,

(1) Au scrutin de ballottage du 2 novembre, le nombre des votants fut presque partout plus élevé.

qui, pour un grand nombre de paysans, est restée tout à fait incompréhensible. On avait eu beau répandre à profusion des brochures indiquant la manière de voter, le scrutin resta pour beaucoup quelque chose de mystérieux, et de compliqué dont il était plus prudent de ne pas s'approcher. Et qu'on ne s'étonne pas d'une pareille méfiance. Il y avait en effet, parmi les 5.350.000 électeurs nouveaux un nombre considérable d'illettrés, — la plupart de ces derniers, ceux ayant rempli certaines obligations, notamment le service militaire, avaient été, de par la loi nouvelle, admis à voter, — et un nombre plus grand encore de paysans, rustres et inapprivoisés, pour qui la machine électorale ne pouvait être qu'un épouvantail. Et de fait, celle-ci avait des rouages singulièrement compliqués, au moins pour des gens simples. L'appel nominal, la carte électorale, la remise d'une enveloppe par le Président du bureau de vote, la cabine d'isolement, l'insertion dans l'enveloppe du bulletin de vote, la clôture de l'enveloppe et sa restitution au bureau, sont des formalités qu'un électeur français d'aujourd'hui, habitué depuis longtemps au droit de suffrage, comprend sans difficultés, mais qu'un Italien, tout frais émoulu de sa campagne, a beaucoup de peine à saisir. — Et c'est précisément cette insuffisance de mentalité politique qui a aussi contribué à éloigner des urnes beaucoup de ceux qu'on avait cru possible d'y appeler. Le législateur italien a mis entre les mains d'ouvriers un outil dont aucune préparation antérieure ne leur avait appris à se servir.

Une troisième cause, de nature toute différente, a entraîné encore des défections multiples : c'est le *non expedit*. Dans beaucoup de collèges, il a été officieusement levé, le Saint-Siège ayant autorisé les catholiques à voter pour le « candidat de l'ordre » ; mais dans d'autres, et spécialement à Rome, au moins au premier tour, il a été maintenu. — On dit même qu'une division s'est produite à ce sujet entre le Vatican, et le comte Gentilone, Président de l'Union catholique, qui ne parvint pas à faire accepter à celui-ci une liste de candidats auxquels les électeurs catholiques de Rome auraient eu le droit de donner leurs votes. Que ces électeurs aient fait quand même campagne pour les protégés du comte

Gentilone, cela n'est pas douteux, mais il est non moins certain, qu'après avoir ainsi répandu la bonne parole, beaucoup, par scrupule religieux, se sont abstenus de passer aux actes.

La libéralité faite par le gouvernement aux électeurs n'a donc pas trouvé auprès de ceux-ci l'accueil enthousiaste qu'on escomptait ; la consultation du 26 octobre a eu ainsi une portée moins générale, et n'a reflété qu'une partie de l'opinion publique. Qu'on note cependant que les électeurs qui n'ont pas voté sont ceux dont l'opinion est la moins intéressante, celle des catholiques, étant, malgré leur abstention, connue, et celle des illettrés ou demi-lettrés ne méritant certainement pas de l'être ! Cette double réserve faite, quels enseignements ressortent de la campagne électorale et des résultats auxquels elle a abouti ?

II

Dans leur ensemble, ces enseignements ne sont qu'à demi réconfortants. Quelques vives que soient nos sympathies pour l'Italie, nous ne pouvons nier — et nos amis d'au delà des Alpes ne nous en voudront pas, puisque eux-mêmes l'ont reconnu, — que la campagne électorale qui vient d'avoir lieu a prouvé la faiblesse de la mentalité politique des électeurs, et la confusion des partis. Tous les Italiens, nous l'avons dit déjà, ne sont pas à l'heure actuelle, véritablement aptes à voter ; le défaut d'instruction est, à n'en pas douter, l'une des causes qui ont empêché dans les basses classes, la formation de l'esprit politique. L'Italie a beau être la terre classique des tribuns et des consuls, la foule n'a pas encore, à proprement parler, toujours considérée dans son ensemble, le sens précis nécessaire à la conduite des affaires publiques. La preuve en est que dans neuf collèges sur dix le choix des électeurs a été déterminé par des considérations de politique exclusivement locale : les batailles d'idées ont été fort rares, on peut même dire qu'il n'y en a pas eu. C'est le candidat le plus offrant qui presque partout — n'exagérons rien, car il y a des exceptions — a été élu. J'entends bien que dans

les programmes, les grandes questions d'intérêt national ont figuré, que tous les candidats ont parlé de la Tripolitaine, de la réforme des impôts et autres graves sujets, mais c'est beaucoup moins les opinions qu'ils ont émises à leur égard que la promesse d'un tramway ou celle du maintien dans la sous-préfecture d'un bataillon d'infanterie qui déterminèrent les votes des électeurs. Et on ne peut nier que cette impossibilité de se détacher des questions purement locales pour envisager dans leur ensemble et dans leurs détails les grands problèmes nationaux ne soit l'indice d'un état d'esprit politique insuffisant.

Les Italiens, au surplus, ne sont pas les seuls à qui ce reproche peut être adressé. Sans chercher bien loin, dans combien de circonscriptions françaises, l'avancement d'un facteur ou le déplacement d'un bec de gaz ne fait-il pas plus pour la réélection d'un député que la solidité et l'honnêteté de son programme politique ? Il y a cependant en France des arrondissements où on lutte pour des idées, où la majorité des électeurs est assez cultivée pour sinon oublier, du moins reléguer au second plan les intérêts purement locaux... Et une autre preuve de la moindre culture de la masse électorale italienne découle des violences mêmes dont elle a donné en trop d'endroits l'attristant spectacle. Certes, les réunions électorales ne sont en aucun pays des salons où l'on cause : la tenue y est le plus souvent débraillée, et le ton des discussions assez élevé et fort peu académique, mais il existe encore une légère nuance entre l'injure et le meurtre, ou même seulement les coups. Or, ceux-ci ont été, ces dernières semaines, en Italie, d'une abondance vraiment excessive. Il y a peu de collèges où on ait discuté sinon avec calme et courtoisie, du moins sans se battre. Nez cassés et oreilles fendues ont été monnaie courante ; souvent le revolver est entré en jeu. La campagne électorale a été pour trop d'Italiens une occasion de faire de la boxe, et de prouver la vigueur de leurs biceps.

Elle a prouvé aussi le désordre profond dans lequel se trouvent à l'heure actuelle, tous les groupements politiques. Aucun d'eux n'a, à proprement parler, un programme, ou, si l'on préfère, tous ont le même. Il n'y a guère qu'une ou

deux questions sur lesquelles les opinions sont divergentes, et encore chacun s'efforce-t-il d'atténuer, par des nuances subtiles, la division. La question de Tripolitaine, surtout la question religieuse, voilà seulement ce sur quoi les avis diffèrent à présent. A droite, on veut que la conquête libyque soit poussée à fond, à gauche on trouve qu'elle coûte trop cher, et qu'il faut s'en tenir à la possession des côtes. Le centre, autrement dit, le gouvernement donne raison à la droite ; les troupes vont chaque jour plus avant dans le désert cyrénéen ; mais il donne aussi raison à la gauche en retirant toutes celles qui ne sont pas strictement indispensables, et en obligeant celles qu'il maintient à une prudence de tous les instants.

Mais c'est relativement à la question religieuse, qui est en Italie comme ailleurs, et quoi qu'on dise, la plus discutée, que les partis, sans pouvoir s'entendre, cherchent tout de même le plus à transiger. S'il y a un certain nombre de catholiques pour qui Rome capitale est restée le mot d'ordre, il en est d'autres qui ne craignent pas d'affirmer leurs sympathies pour le gouvernement de Victor Emmanuel, et de limiter leurs revendications à l'exercice par lui d'une politique libérale — ceci, afin de lier partie avec la droite, c'est-à-dire avec le groupe qui correspond à peu près à notre *Action libérale*, et pour arrêter les progrès des radicaux et des socialistes. La droite repousse l'alliance proposée ; ses leaders, M. Sonnino et M. Salandra ont répété à l'envi que les fins des catholiques ne pouvaient concorder avec les leurs, toutes imprégnées des traditions cavouriennes. Le *Corriere della Sera* a fait écho. Mais il n'en reste pas moins que M. Salandra et M. Sonnino se refusent ouvertement à faire de l'anticléricalisme ; l'enseignement religieux dans les écoles, la loi des garanties ont toujours trouvé en eux des défenseurs ; ils ne veulent ni de la laïcisation de l'Etat, ni d'une déclaration de guerre au Saint-Siège, que certains méditent sous la forme d'une loi de séparation à la française. Et c'est ainsi que catholiques et droite, tout en prétendant poursuivre des buts différents, se trouvent, par des transactions réciproques, et malgré les démentis qu'ils donnent, unis en un bloc clérico-modéré, dont les fissures n'altèrent pas la solidité.

Une excellente preuve de ce bloc a été fournie par les pourparlers qui sont intervenus au cours de la campagne électorale entre le comte Gentilone pour les catholiques, et environ 200 candidats libéraux ; ces derniers, en échange des voix catholiques dans les collèges où ils se présentaient, se sont engagés, s'ils étaient élus, à respecter le programme minimum qu'avait établi l'Union catholique, et spécialement à s'opposer aux mesures qui, comme le divorce, ou la laïcisation de l'enseignement, seraient particulièrement mal vues au Vatican. Et comme ces 200 candidats ont été pour la plupart élus, l'un des résultats les plus précis des élections, sur lequel nous reviendrons plus loin, est sinon la formation — car l'entente des deux groupes existait depuis longtemps — du moins la consolidation presque officielle, au sein même du Parlement, de l'alliance des catholiques et de la droite.

La gauche, c'est-à-dire les radicaux, les socialistes et les républicains, est naturellement anticléricale : son anticléricalisme est même sa principale raison d'être. Cependant certains de ses membres sont fort loin d'approuver la politique violente que d'autres voudraient voir pratiquer ; tous au surplus, même les plus acharnés, font confiance au gouvernement, et acceptent les transactions que celui-ci conseille et signe. Car M. Giolitti, et le Parti démocratique constitutionnel, qui forme le centre gauche du pays et est à peu près pour l'Italie ce qu'est pour nous l'*Alliance républicaine démocratique*, ont adopté, en matière de politique religieuse, la formule transactionnelle connue, qui est au surplus celle même de l'*Alliance* : « anticléricaux, mais non antiréligieux ». Et par ce moyen, le gouvernement peut pratiquer une politique de bascule, donner certain jour à gauche des gages de son athéisme, donner, en d'autres circonstances, à droite, des preuves de libéralisme.

Ainsi donc, même sur la question religieuse, les partis évitent d'engager trop avant la lutte, et des concessions réciproques qu'ils se font résulte pour l'ensemble de la vie politique une physionomie particulière ; les catholiques sont des libéralisants, et les libéraux des catholicisants, et leur bloc clérico-modéré est à peu près gouvernemental, de même que sont à peu près gouvernementaux les radicaux, les socia-

listes, et les républicains. Et qu'on ne dise pas qu'il y a là de notre part quelque exagération ; les « candidats de l'ordre » pour lesquels, dans les collèges où les évêques avaient levé le non expedit, les électeurs catholiques ont été autorisés à voter, étaient fort souvent soutenus par le gouvernement lui-même. Dans beaucoup de collèges la prétendue droite et la prétendue gauche ont appuyé les mêmes candidats.

*
* *

Quoi d'étonnant à cela au surplus, puisque la droite et la gauche ont le même programme ? De la similitude de leurs vues, on a eu la preuve matérielle par le rapport au Roi de M. Giolitti sur la situation politique, et la lettre de M. Sonnino à ses électeurs de San Casciano. Sur l'expédition de Tripolitaine, sur le suffrage universel, sur les dépenses militaires, l'équilibre des budgets, les réformes sociales, ces deux prétendus adversaires sont d'accord, et s'adressent de mutuelles félicitations. A peine leurs sentiments diffèrent-ils sur quelques méthodes d'application. Et l'entente entre eux est si complète qu'ils ne craignent pas de prendre les mêmes collaborateurs. M. Bertolini, par exemple, actuellement ministre des Colonies, a été autrefois ministre dans un cabinet de droite Pelloux, aux côtés de M. Salandra. Et son cas n'est pas unique. L'extrême-gauche elle-même a, au fond, le même programme que M. Giolitti ou M. Sonnino. Certes, il y a un certain nombre de socialistes — le parti officiel — qui sont assez nettement révolutionnaires et antigouvernementaux ; il y a de même un certain nombre de républicains dont le seul but est une politique d'agitation antimonarchiste, mais à côté d'eux n'y a-t-il pas de non moins nombreux réformistes qui soutiennent ouvertement le gouvernement, et dont certains seront même appelés quelque jour à la direction des affaires publiques ? M. Bissolati, par exemple, est un ministrable, auquel le Roi avait même proposé de faire partie de la combinaison actuelle ; son refus, motivé par la crainte qu'il éprouvait encore de quelques révolutionnaires turbulents, ne se reproduirait sans doute plus aujourd'hui où, par la création qu'il a faite

du parti réformiste, il n'a plus d'attaches avec ceux-ci. Non moins ministrables sont d'éminents républicains qui, détachés de l'organisation officielle du parti, et suivant en quelque sorte l'exemple des républicains espagnols, ont affirmé au récent Congrès de Falconara leur volonté de soutenir le gouvernement dans son œuvre d'expansion nationale et de réformes démocratiques. Et non moins ministrables enfin tous les radicaux qui, depuis la formation du parti ont donné aux gouvernements de gauche, et notamment à M. Giolitti, un concours qui ne s'est jamais démenti. Ces gouvernements ont au surplus déjà appelé à eux plusieurs de leurs chefs, et cinq de ceux-ci font partie du cabinet actuel; l'un des plus écoutés, M. Nitti, est ministre du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie.

L'aveu très franc de cette confusion de tous les partis politiques, de cette identité presque complète des vues de tous les groupes, a été fait il y a quelques années par M. Nitti lui-même. L'honorable député, dans un livre où il essayait de préciser ce que devrait être l'action radicale, écrivait, au cours d'un chapitre sur « la confusion parlementaire dans un pays sans politique », que « la droite et la gauche n'étaient plus que des noms sans contenu, et que les mêmes hommes s'unissaient et se désunissaient selon les circonstances ». Et il ajoutait : « Les antipathies locales, les traditions du passé, les incompatibilités de tempérament font dans la Chambre les partis politiques plus que les idées et les programmes. »

*
**

Cette situation a été créée par des causes très diverses. Le transformisme, qui a été sa cause immédiate, s'est fait tout naturellement, parce que la « *combinazione* », la politique de transaction, sont beaucoup plus dans le tempérament italien que la politique de combat, telle que la comprenaient avant 1876 les deux partis, la droite et la gauche, entre lesquels était divisé le pays. Et qu'on ne s'étonne pas de ce peu de goût qu'ont les Italiens pour les situations nettes et les luttes de partis. Leur éducation historique n'a pas été la

même que la nôtre. Ils n'ont jamais connu comme l'Angleterre, la France, l'Allemagne ou la Russie de grandes révolutions politiques, ou de grandes luttes religieuses, ce sont seulement des luttes civiles et locales qui les ont, au cours des siècles, divisés. Et l'unité qu'ont réalisée les événements de 1860 n'a pas fait naître chez eux cette conscience nationale qu'ils n'avaient pas jusqu'alors, et dont quelques enthousiastes ont vu l'éclosion dans la récente expédition de Tripolitaine. « L'Italie, écrivait justement M. Nitti en 1907, a encore toute l'hérédité du passé, l'esprit sectaire et encore assez diffus, l'indifférence à toute politique entendue au sens large, au contraire, la passion très vive des luttes individuelles. » Ces sentiments, loin de diminuer, n'ont fait que s'accroître à mesure que se sont développés les racines du transformisme ; ils sont à présent en pleine force, et la politique de M. Giolitti n'a reçu une si unanime approbation que parce qu'elle est précisément leur expression immédiate.

*
**

M. Giolitti est véritablement le symbole, la personnification de la politique italienne : nul plus que lui ne s'entend aux transactions et aux accommodements. « Il a plus que tout autre, écrivait encore M. Nitti, un de ses plus fidèles amis et aujourd'hui l'un de ses meilleurs collaborateurs, le désir d'être le chef d'une démocratie radicale, mais ces aspirations intimes il les abandonne si les nécessités pratiques lui imposent de s'unir à des éléments conservateurs. Il sait ce que le Parlement veut et ne veut pas. Il ne veut pas être contredit, et c'est pourquoi il préfère quelquefois des personnes médiocres, mais sûres, et tolère que les fonctionnaires de l'Etat envahissent le Parlement. Il n'aime pas à s'occuper des choses lointaines, ni de questions d'ordre général,.. » Ce politique à courte vue n'est pas un dictateur ordinaire ; il n'est pas subi, mais consenti. Et l'Italie a tant besoin de lui, il est si bien « the right man in the right place » qu'elle l'appela de tous ses vœux quand il a cru devoir abandonner le pouvoir. Aussi n'a-t-il pas d'adversaires. M. Sonnino ou

M. Bissolati, ministrables de prétendue droite et de prétendue gauche, ne sont que des candidats à un poste, qu'ils gèreraient au surplus de même façon, d'après leurs déclarations mêmes, que son titulaire actuel.

Et la carrière politique même de M. Giolitti est, elle aussi, d'un enseignement précis sur l'esprit public italien. Il n'est peut-être pas de politique qui ait connu plus que lui les fureurs populaires. Après les scandales de la Banque romaine, il semblait à tout jamais déshonoré. Mais il a eu patience, se souvenant que le condamné d'aujourd'hui peut fort bien être le héros de demain. Et son intuition ne l'a pas trompé. Les Italiens ont à présent autant d'admiration pour lui qu'ils avaient de haine il y a vingt ans. Leurs fureurs ou leurs enthousiasmes politiques ne durent pas, et il en est ainsi parce que ces fureurs et ces enthousiasmes s'appliquent non à des idées ou à des principes, mais à des actes isolés. On a honni en 1893 M. Giolitti uniquement pour le rôle qu'il avait joué dans la Banque romaine, on l'a acclamé hier parce que sa politique, faite au jour le jour, traduisait fidèlement les sentiments de chacun. Et on ne peut nier que M. Giolitti ait en effet une intelligence très fine des aspirations et des besoins de l'Italie ; il les devine quand ils sont encore confus, et il parvient le plus souvent par ce moyen à diriger, au lieu de la suivre, l'opinion publique. Aussi tient-il en ses seules mains tous les fils de la politique du pays. Les Italiens ont si bien renoncé à leur indépendance pour s'en remettre à sa seule direction que nombreux sont ceux qui se disent eux-mêmes des « giolittiens ». « Or, comme fait remarquer M. Nitti, dans aucun pays un parti politique n'est désigné par le nom d'un homme », et l'honorable député d'ajouter avec quelque sévérité : « Il est véritablement humiliant d'abdiquer sa personnalité entre les mains d'un homme, et de renoncer à avoir une action politique distincte de la sienne. Celui qui entre dans un parti doit bien évidemment renoncer à une part de sa propre indépendance, mais s'il peut y renoncer pour un principe, il est humiliant d'y renoncer pour un homme. » Le giolittisme de l'Italie est le symptôme le plus caractéristique de l'état où sont tombés les partis et les luttes d'idées.

III

Les élections qui viennent d'avoir lieu ont été un nouveau succès pour le giolittisme. Et il n'est pas besoin de dire qu'il ne pouvait en être autrement. M. Giolitti possède aujourd'hui comme hier une majorité. L'Italie lui a, une fois de plus accordée sa confiance, et c'est pour cela qu'on a pu dire, que les élections ne modifieraient vraisemblablement en rien la politique de nos voisins. Elles sont cependant dignes d'attention par certaines indications qu'elles ont données au gouvernement, et dont celui-ci, avec sa grande habileté politique, ne manquera certainement pas de tenir compte.

Ces indications sont, à proprement parler, contradictoires, mais leur opposition n'a rien qui doive effrayer. Elle ne sera, au contraire, qu'une occasion de plus pour le gouvernement de faire valoir ses talents de conciliation et de transaction. Il est en effet évident, d'une part, que les représentants socialistes, de l'autre, les représentants catholiques sont plus nombreux dans la nouvelle Chambre que dans l'ancienne : les idées démocratiques et les idées réactionnaires y auront chacune de chauds défenseurs. Beaucoup prédisent qu'une lutte acharnée s'engagera où le ministère pourrait sombrer. Ce qui est en tous cas certain, c'est que celui-ci s'efforcera de doser, selon la formule, et selon l'usage, les satisfactions qu'il doit aux uns et aux autres. Il s'orientera vers la droite, il respectera dans les écoles la liberté religieuse, ne modifiera pas la loi des garanties, continuera d'entretenir avec le Saint-Siège ces relations toutes spéciales où il n'entre qu'une part minime, officielle et superficielle, d'hostilité, et beaucoup de complaisance due au vif désir d'éviter les difficultés ; il saura se souvenir que Rome, par exemple, a, malgré les efforts des socialistes et des républicains, élu plusieurs députés clérico-modérés, mais il n'oubliera pas davantage qu'à Milan le contraire s'est produit, et que c'est le bloc — au sens français du mot — qui l'a emporté. Et pour donner des gages aux éléments avancés, il ne dédaignera pas de faire quelquefois un peu d'anticléricalisme, en même

temps que d'opérer de larges réformes sociales, à caractère nettement étatiste. Au surplus, ces réformes sociales sont un excellent terrain pour opérer la concentration d'éléments contraires : elles sont en effet demandées par tous les groupements, et accueillies avec une égale satisfaction par les réactionnaires et les partis de révolution. En les accordant à ceux-ci, le gouvernement est certain de ne pas déplaire à ceux-là.

Et, malgré l'expédition de Tripolitaine qu'elle a désapprouvée, la soi-disant gauche quoi qu'en pensent certains, n'abandonnera pas volontiers M. Giolitti : un grand nombre des éléments dont elle se compose sont, en effet, ouvertement giolittiens. Certes, le groupe réformiste est moins nombreux que le groupe socialiste officiel, mais il dispose, à n'en pas douter, d'une force supérieure ; on ne peut nier que les idées réformistes aient, à l'heure actuelle plus de crédit en Italie que les idées révolutionnaires, et que les classes laborieuses fassent plus confiance, pour une amélioration progressive de leur sort, aux mesures légalement obtenues qu'à l'insurrection et à la violence. Si les révolutionnaires, hostiles à M. Giolitti, sont dans la Chambre nouvelle plus nombreux que les réformistes, c'est seulement qu'ils ont présenté plus de candidats. Le parti réformiste, qui date d'à peine une année, et dont l'organisation est nécessairement encore embryonnaire, n'a pu faire dans tous les collèges la propagande qui eût été utile, mais les succès qu'il a remportés partout où il s'est affirmé témoignent à l'évidence de la faveur avec laquelle il est vu. Or, la collaboration à tout cabinet de gauche est l'un des articles de son programme : les réformistes seront, demain plus encore qu'hier, l'un des plus solides éléments de la majorité.

Et ne peut-on pas prévoir qu'il en sera de même d'un bon nombre de catholiques ? La tendance intransigeante est, en effet, parmi ces derniers en notable décroissance. Les catholiques veulent être surtout des libéraux : c'est la raison pour laquelle ils ont attiré à eux la majorité des modérés. Leurs efforts tendront de moins en moins à un rétablissement du passé, qu'ils savent impossible, et qu'au fond le Saint-Siège ne désire pas plus qu'aucun Italien d'aujourd'hui. Ils tendront surtout à obtenir de M. Giolitti la pratique d'une poli-

tique libérale, respectueuse de l'Eglise ; or cette politique, ils savent que le gouvernement la pratiquera précisément si on ne fait pas mine de l'y contraindre. La « manière douce » est indispensable pour obtenir de lui ce qu'on désire. Aussi M. Giolitti trouvera-t-il dans les éléments catholiques et modérés qui sont entrés en grand nombre à la Chambre non des adversaires, mais des alliés discrets qu'il saura, au surplus, certainement ménager.

Accepté par les réformistes et les radicaux, soutenu par les démocrates constitutionnels, qui sont un véritable Comité « Pro Giolitti », regardé avec sympathie ou au moins sans méfiance par les catholiques et les modérés, M. Giolitti n'a même plus à craindre la majeure partie des républicains. Que dis-je, il peut compter sur la plupart de ceux qui sont entrés à la Chambre. Le parti républicain, qui n'avait que quelques forces modestes a cru bon de les épuiser dans d'inutiles discussions, qui ont engendré des divisions moins utiles encore. Le Comité central est ému du tripolitisme de certains membres du parti ; il a considéré que des républicains ne pouvaient approuver la politique d'un gouvernement monarchique sans commettre une véritable trahison. On a eu beau lui représenter que même des républicains avaient le droit de faire passer l'intérêt national avant les considérations de parti, et qu'aussi bien un ralliement à la royauté démocratique pourrait être plus profitable aux intérêts du peuple qu'une perpétuelle et stérile opposition. Il est resté sourd à tous ces arguments, et dans le Congrès de Falconara a prononcé l'excommunication majeure contre les ralliés. Le résultat a été la formation de deux groupes de républicains ; en face du parti officiel, et autour des leaders dissidents, toute une petite phalange d'adhérents s'est ralliée. Celle-ci a, aux élections, remporté une grande victoire avec le succès à Rome de M. Barzilai ; elle en a encore remporté ailleurs de plus modestes, tandis que le parti officiel ne parvenait presque nulle part à faire passer ses candidats. Ceux qui ont triomphé sont si peu nombreux que l'opposition qu'ils pourraient faire au gouvernement semble vouée à un insuccès fatal. M. Barzilai et ses amis, loin de seconder leurs efforts, défendront

bien plutôt contre eux le gouvernement lui-même. Ce dernier peut espérer ainsi l'appui des républicains dissidents pour toutes les œuvres de caractère national qu'il essaiera d'entreprendre ; cet appui ne lui a pas fait défaut lors de l'expédition de Tripolitaine, il ne lui manquera pas davantage dans le domaine de la politique intérieure pour l'exécution de toutes les grandes réformes sociales à caractère vraiment démocratique et laïque.

*
* * *

Où qu'il regarde, M. Giolitti trouve donc des concours prêts à s'offrir. S'ils ne lui font pas défaut, si lui-même parvient à vaincre l'opposition que rencontre dans le pays la conquête de la Tripolitaine, la Chambre nouvelle sera vraisemblablement plus active encore que sa devancière. Quoi qu'en pensent certains, l'activité de la Chambre élue en 1909 n'a pas été toujours stérile : elle a abouti au contraire souvent à de salutaires résultats. Si ce n'est à nos yeux qu'un mince titre de gloire d'avoir tenu 587 séances, voté 1.137 lois, entendu 1.250 interpellations, c'en est un, par contre, et notable, d'avoir établi un nouveau code de procédure pénale, réorganisé la magistrature, la navigation intérieure, les bourses, la tutelle des émigrants, le travail des femmes et des enfants, les services maritimes subventionnés, la marine libre ; c'en est un surtout d'avoir amélioré par la loi du 4 juin 1911 l'enseignement élémentaire et populaire, d'avoir, par la loi du 4 avril 1912, édicté le monopole d'Etat pour les assurances sur la vie, d'avoir, par les lois des 30 juin 1912 et 19 juillet 1913, établi pour les élections politiques et les élections administratives, le suffrage quasi universel. Certes ces réformes diverses peuvent ne pas mériter toutes une égale approbation, les unes et les autres peuvent sur certains points être susceptibles d'améliorations, mais ce serait nier l'évidence que refuser de reconnaître les efforts généreux et incessants qu'ont fait le gouvernement et le Parlement giolittiens pour le développement économique et social du pays ; ce serait faire preuve d'une injustice aveugle que

ne pas tenir compte de la vaste entreprise coloniale que par la conquête de la Tripolitaine, ils ont commencée, et qui, malgré ses charges, sera cependant dans l'avenir particulièrement précieuse pour l'Italie.

La route qui s'ouvre devant la Chambre nouvelle est plus vaste encore que celle qu'a parcourue sa devancière. La 24^e législature a de multiples problèmes à résoudre : pour ne citer que les principaux, l'organisation de la Lybie, les charges financières dues à la conquête, la réforme des impôts, les pensions à la vieillesse, le chômage, le renouvellement des traités de commerce, l'arbitrage obligatoire pour l'interprétation des contrats de travail, l'enfance abandonnée, la criminalité juvénile, l'enseignement secondaire et supérieur, l'amélioration de la santé publique, le développement de l'agriculture par une législation sur les cours d'eau, sur la culture forestière, les épizooties, les maladies des plantes, sont parmi les matières d'ordre financier, économique ou social dont le nouveau Parlement aura à connaître.

L'accord ne se fera sans doute pas sur toutes avec une égale facilité, on peut cependant prévoir que M. Giolitti, si, encore une fois, il parvient à vaincre l'opposition qu'à raison de la Tripolitaine, les partis avancés formeront contre lui, réussira par les transactions habituelles, à établir et à faire accepter les réglementations qui lui sembleront nécessaires. Et l'entente des groupes de la Chambre entre eux, celle de la Chambre et du gouvernement seront d'autant moins difficiles que les deux grandes questions qui pourraient entraîner des divisions perdront, semble-t-il, peu à peu de leur importance. La Tripolitaine forme actuellement encore un vaste fonds de discussions — les uns se félicitant de la conquête, les autres la déplorant. Peu à peu ces derniers se rendront compte que devant le fait accompli les regrets sont inutiles, on peut prévoir que peu à peu tous se mettront à l'œuvre pour tirer de la conquête effectuée le plus grand nombre possible de bénéfices. L'autre question, plus épineuse et plus durable, la question religieuse, n'amènera sans doute pas non plus en Italie les mêmes divisions intestines qu'elle a produites en France ; car, si l'extrême gauche est nettement de l'opinion an-

ti-cléricale, son anticléricalisme, parce qu'italien, se nuance et se nuancera d'ombres légères qui en atténueront la vigueur. Le gouvernement, au surplus, saurait de lui-même ne pas aller trop avant dans la voie où on tenterait de l'entraîner.

* *

Malgré donc la confusion de ses partis politiques, que M. Giolitti reste au pouvoir, ou qu'il tombe, l'Italie, aussi éloignée d'une réaction cléricale que de la révolution socialiste, voit s'ouvrir devant elle, au lendemain de la consultation nationale qui vient d'être effectuée, une ère nouvelle, et sans doute féconde, de travail parlementaire et législatif.

ERNEST LÉMONON.
